

Image not found or type unknown



récupération appartement et résiliation de bail

Par **marcuss**, le **24/09/2008** à **00:10**

j'ai faits resilie le bail de mon locataire il a conserver cet appartement comme garde meuble,j'ai tout déménagé à la date butoir quelles vont être les conséquences civiles et pénales pour moi sachant qu'il me dois deux mois de loyers et les ix mois précédents régularisé par une assurance loyers impayés,de plus toutes les lettresAR ue je lui ai adressées me sont revenus je ne les pas décachetées